Section Lyonnaise

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): **- (1921)**

Heft 19

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

BULLETIN MENSUEL N° 19 — DÉCEMBRE 1921

Chambre de Commerce Suisse en France

SIÈGE SOCIAL : 61, Avenue Victor-Emmanuel III, PARIS (8e)

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : COMMERSUIS-PARIS
TÉLÉPHONE : ÉLYSÉES 54-94

Heures de réception et d'ouverture de la Salle de Lecture :
De 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures

SECTION DE LYON : 6, Quai des Brotteaux. — Tél. VAUDREY 6.70
SECTION DU SUD-EST : MARSEILLE, 115, Rue de l'Évêché. — Tél. 15-25

PRÉSIDENT D'HONNEUR

M. ALPHONSE DUNANT, Ministre de Suisse en France

COMITÉ DE DIRECTION

M. F. DOBLER, *Président ;* M. A. DUPLAN, *Vice-Président.*
MM. G. BRANDT, FÉLIX DU PASQUIER et F.-E. HIRT

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. F. DOBLER, *Président ;* M. A. DUPLAN, *Vice-Président.*
MM. G. BRANDT, J.-L. COURVOISIER, C. DELAPRAZ, FÉLIX DU PASQUIER, CH. GAY, F.-A. GRAF, H. GUNTHERT, H. HEER, F.-E. HIRT, A. JAM, HENRY LOHRER, A.-J. MARET, E. MONVERT, A. REYMOND, A. STIRLIN et WOLFER-SULZER.

Trésorier : M. CH. COURVOISIER-BERTHOUD, 15, Rue Richer.
Secrétaire-Général : M. JACQUES DE PURY.

SOMMAIRE :

ÉTAT DES MEMBRES. — SECTION LYONNAISE. — FOIRE DE BALE 1922. — PREMIÈRE EXPOSITION NATIONALE SUISSE D'ART APPLIQUÉ. — FOIRE DE LYON. — LA SITUATION ÉCONOMIQUE EN SUISSE. — BULLETIN CONSULAIRE. — AIDE AUX SUISSES DES RÉGIONS DÉVASTÉES. — DROIT DE TIMBRE FÉDÉRAL. — CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE. — IMPORTATION-EXPORTATION-DOUANES : DROITS D'ENTRÉE SUR LES BRODERIES EN FRANCE ET EN SUISSE. — RÉGIME DOUANIER DU BASSIN DE LA SARRE. — OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES DU TARIF GÉNÉRAL DES DOUANES. — RÉSUMÉ DES DOCUMENTS OFFICIELS. — ADRESSES UTILES A PARIS.

ÉTAT DES MEMBRES

Le Comité de Direction a procédé aux admissions suivantes :

M. Alfred BASSET, de la Maison J.-M. Currie et Cie, 2, rue Pleuvry, le Havre;

M. W. BLAU, ingénieur, rue d'Aarberg, 4, Berne;

M. Rodolphe-Etienne CORTESI, pharmacien de 1re classe, 9, rue de Nemours, Rennes;

M. Rodolphe HAGENBUCH, de la Maison Hagenbuch et Hiély, constructeur, 39, boulevard National, Marseille.

SECTION LYONNAISE

La Section Lyonnaise de la Chambre de Com-

SCHWEIZ. LANDESBIBLIOTHEK BERN

merce Suisse en France a tenu son Assemblée générale annuelle à Lyon le 19 novembre dernier, sous la présidence d'honneur du Consul Suisse à Lyon, M. G. Meyer.

Le Président de la Section Lyonnaise, M. H. Lohrer a ouvert la séance par la lecture d'un rapport très complet sur l'activité de cette Section au cours de sa première année.

Il rappelle qu'elle a été constituée il y a exactement un an et que, depuis, elle a eu l'occasion de rendre de multiples services à nos compatriotes, spécialement à l'occasion des Foires de Lyon.

Les bureaux de la Section sont installés dans les locaux mis à sa disposition par le Consul Suisse à Lyon, M. Meyer, 6, Quai des Brotteaux.

Elle reçoit de très nombreuses visites et entretient une correspondance active sur toutes les questions de son ressort. Son activité croît journellement et ses services sont de plus en plus appréciés, tant par nos compatriotes, que par les Maisons françaises qui s'adressent à elle pour obtenir des renseignements les plus divers.

Au cours de l'Assemblée, M. F. Dobler, président de la Chambre de Commerce Suisse en France, venu de Paris à cette occasion, a fait d'intéressantes communications sur l'activité de la Chambre pendant l'année écoulée, activité qui s'étend sur toutes les questions commerciales et industrielles concernant les relations franco-suisses.

Il a exprimé l'espoir de voir augmenter rapidement le nombre des membres de la Chambre, tant en Suisse qu'en France, en raison même des avantages qu'ils peuvent retirer de leur adhésion.

M. le Consul G. Meyer, félicite, en quelques paroles aimables, les membres de la Section Lyonnaise de leurs efforts et de leur succès.

L'Assemblée, après avoir approuvé à l'unanimité les deux rapports qu'elle venait d'entendre, a donné décharge à son Comité pour sa gestion pendant la première année sociale, en lui exprimant ses vifs remerciements, particulièrement à M. le Consul G. Meyer, son président d'honneur, à son président, M. H. Lohrer et à son dévoué secrétaire, M. Gruaz.

FOIRE DE BALE 1922

La sixième Foire Suisse d'échantillons aura lieu à Bâle du 22 avril au 2 mai 1922.

La Foire se propose, non seulement de favoriser l'écoulement des produits suisses sur le marché intérieur, mais encore d'encourager d'une manière intense l'exportation et de préparer les voies pour la reprise de nos relations économiques internationales.

Ne sont admises à la Foire que les maisons domiciliées en Suisse et qui y ont leur exploitation principale, avec des produits fabriqués en Suisse. Un contrôle rigoureux sera exercé pour qu'il ne soit exposé que des marchandises suisses et que les commandes prises en Foire ne se rapportent qu'à ces dernières.

L'entrée des Halles d'exposition est accordée aux acheteurs pendant toute la durée de la Foire. Tout intéressé suisse ou étranger qui prouvera sa qualité d'acheteur en indiquant son adresse et sa branche d'activité ou de profession, recevra, sur sa demande, une carte d'acheteur personnelle et incessible au prix de Fr. 3.; la durée de validité de la carte d'acheteur est de 4 jours. Des cartes valables pour toute la durée de la Foire sont mises en vente au prix de Fr. 6.

La Chambre de Commerce Suisse en France se tient à la disposition des intéressés pour tous renseignements complémentaires.

PREMIÈRE EXPOSITION NATIONALE SUISSE D'ART APPLIQUÉ

Cette exposition aura lieu à Lausanne, dans la Halle du Comptoir Suisse, du 6 mai au 25 juin 1922. L'organisation en est confiée par le Département fédéral de l'intérieur à l' « Œuvre », Association suisse romande de l'art et de l'industrie, et au « Werkbund suisse ».

L'exposition comprendra les sections suivantes :

a) *Groupe général :*

1. Intérieurs, ensembles et meubles isolés. — 2. Peinture et sculpture décoratives à destination fixe. — 3. Papier peint. — 4. Appareils d'éclairage. — 5. Fer forgé. — 6. Métaux ouvrés, dinanderie. — 7. Céramique. — 8. Verrerie. — 9. Mosaïque. — 10. Vitrail. — 11. Email. — 12. Sculpture sur bois. — 13. Tissage. — 14. Impression sur étoffe, batik. — 15. Broderie, dentelle, travaux à l'aiguille. — 16. Reliure, travaux en cuir, gainerie. — 17. Arts graphiques. — 18. Divers : petite sculpture, jouets,